Page: 1/11

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: Acid Alcohol
- · Code du produit: AA5580SS
- · Utilisations recommandés et restrictions d'usage
- · Utilisations recommandés: Produits chimiques pour laboratoires
- · Restrictions d'usage: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:

AquaPhoenix Scientific, Inc.

860 Gitts Run Road

Hanover, PA 17331 USA

Tel +1 (717)632-1291

Toll-Free: (866)632-1291

info@aquaphoenixsci.com

Distributeur:

AquaPhoenix Scientific

860 Gitts Run Road,

Hanover, PA 17331

(717) 632-1291

· Numéro d'appel d'urgence:

ChemTel Inc.

(800)255-3924 (North America)

+1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

- Éléments d'étiquetage
- Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger





GHS02 GHS05

- Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

(suite page 2)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Acid Alcohol

| | (suite de la page 1) |
|----------------------|--|
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. |
| | Ne pas fumer. |
| P233 | Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P234 | Conserver uniquement dans le récipient d'origine. |
| P240 | Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. |
| P241 | Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. |
| P242 | Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. |
| P243 | Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. |
| P264 | Se laver soigneusement après manipulation. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de |
| | protection des yeux. |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement |
| | tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant |
| | plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles |
| | peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P310 | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. |
| P332+P313 | En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. |
| P362+P364 | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| P370+P378 | En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. |
| P390 | Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux |
| | environnants. |
| P403+P235 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. |
| P406 | Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient avec doublure intérieure |
| | résistant à la corrosion. |
| P501 | Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/ |
| | nationale/internationale. |
| · Autros dongoro | |
| Autres dangers | Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés. |

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

| · Composants: | |
|--|------|
| 64-17-5 éthanol | >90% |
| Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2A, H319 | |
| 7647-01-0 acide chlorhydrique | <10% |
| Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302; STOT SE 3, H335 | |

Indications complémentaires:

Pour les ingrédients listés, les pourcentages exacts sont considérés confidentiels et sont non divulgués Pour le libellé des Mentions de dangers citées, se référer au rubrique 16.

4 Premiers secours

- Description des premiers secours
- Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

(suite page 3)

Page: 3/11

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Acid Alcohol

(suite de la page 2)

En cas de dyspnée, appliquer la thérapie de l'oxygène.

Après contact avec la peau:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Demander de l'aide médicale d'urgence pour des blessures ou des cloques ouverte.

· Après contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact.

Enlever les lentilles de contact si porté.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irrite la peau et les muqueuses.

Danger des blessures graves à des yeux.

Dyspnée

Toux

Troubles gastro intestinaux en cas d'ingestion.

Nausées en cas d'ingestion.

Etourdissement

Acidose

Perte des repères dans l'espace

Provoque une irritation cutanée.

- · Risques Provoque des lésions oculaires graves.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

Mousse

Mousse résistant à l'alcool

Brouillard d'eau

Dioxyde de carbone

Gaz d'extinction

Poudre d'extinction

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs très inflammables.

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

· Autres indications

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Mettre de la mousse en quantités plus importantes puisqu'elle sera en partie détruite par le produit.

(suite page 4)

Page: 4/11

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Acid Alcohol

(suite de la page 3)

Refroidir les récipients en danger avec des quantités inondation d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Tenir à l'abri de la chaleur.

En cas de déversement grand, utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines. En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'une substance absorbant non combustible comme sable, kieselguhr, neutralisant d'acide ou liant universel.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

7 Manipulation et stockage

· Manipulation:

· Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosols.

Eviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

· Préventions des incendies et des explosions:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans les fûts vidangés.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

· Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec des métaux.

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

· Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

Page: 5/11

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Acid Alcohol

(suite de la page 4)

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Paramètres de contrôle

| · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: | | | | |
|--|---|--|--|--|
| 64-17-5 éthanol | | | | |
| EL (Canada) | Valeur momentanée: 1000 ppm | | | |
| EV (Canada) | Valeur à long terme: 1,900 mg/m³, 1,000 ppm | | | |
| PEL (U.S.A.) | Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 1000 ppm | | | |
| REL (U.S.A.) | Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 1000 ppm | | | |
| TLV (U.S.A.) | Valeur momentanée: 1880 mg/m³, 1000 ppm | | | |
| LMPE (Mexique) | Valeur à long terme: 1000 ppm | | | |
| | A3 | | | |
| 7647-01-0 acide | chlorhydrique | | | |
| EL (Canada) | Valeur plafond: 2 ppm | | | |
| EV (Canada) | Valeur plafond: 2 ppm | | | |
| PEL (U.S.A.) | Valeur plafond: 7 mg/m³, 5 ppm | | | |
| REL (U.S.A.) | Valeur plafond: 7 mg/m³, 5 ppm | | | |
| TLV (U.S.A.) | Valeur plafond: 2.98 mg/m³, 2 ppm | | | |
| LMPE (Mexique) | Valeur plafond: 2 ppm A4 | | | |

- Contrôles de l'exposition
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- · Mesures d'ingénierie spécifiques: Prévoyer une ventilation suffisante.
- · Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.
- Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection

Suivez les directives nationales pertinentes concernant l'utilisation de lunettes de protection.

- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs
- · Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Mesures de gestion des risques Pas d'autres informations importantes disponibles.

Page: 6/11

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Acid Alcohol

(suite de la page 5)

| 9 Propriétés physiques et chimiques | | | | |
|---|---|--|--|--|
| Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles Aspect: | | | | |
| Forme: | Liquide | | | |
| Couleur: | Transparent | | | |
| · Odeur: | Caractéristique | | | |
| · Seuil olfactif: | Non déterminé. | | | |
| · valeur du pH: | Non déterminé. | | | |
| Point de fusion/point de congélation: | Non déterminé. | | | |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullit | ion: 78 °C (172.4 °F) | | | |
| · Point d'éclair | 13 °C (55.4 °F) | | | |
| · Inflammabilité (solide, gaz): | Non applicable. | | | |
| · Température d'inflammation: | 425 °C (797 °F) | | | |
| · Température de décomposition: | Non déterminé. | | | |
| · Propriétés explosives: | Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélange explosifs vapeur-air peuvent se former. | | | |
| · Limites d'explosion: | | | | |
| Inférieure: | Non déterminé. | | | |
| Supérieure: | Non déterminé. | | | |
| · Propriétés comburantes | Non déterminé. | | | |
| · Pression de vapeur: | Non déterminé. | | | |
| Densité: | | | | |
| Densité relative | 0.81 | | | |
| Densité de vapeur: | Non déterminé. | | | |
| Taux d'évaporation: | Non déterminé. | | | |
| · Solubilité dans/miscibilité avec | | | | |
| l'eau: | Entièrement miscible | | | |
| · Coefficient de partage: n-octanol/eau: | Non déterminé. | | | |
| Viscosité: | | | | |
| Dynamique: | Non déterminé. | | | |
| Cinématique: | Non déterminé. | | | |
| Autres informations | Pas d'autres informations importantes disponibles. | | | |

10 Stabilité et réactivité

- · **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Stabilité chimique Ce produit est stable dans des conditions normales.
- Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Possibilité de réactions dangereuses

Vive réaction aux agents d'oxydation.

(suite page 7)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Acid Alcohol

(suite de la page 6)

Liquide et vapeurs très inflammables.

Les conteneurs vides et mal nettoyés peuvent contenir des gaz qui se sont dégagés du produit et qui, mélangés à l'air, constituent des mélanges explosibles.

Peut former des mélanges explosifs dans l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'inflammation et/ou de pulvérisation ou d'atomisation.

Corrode les métaux.

En cas de fort échauffement au-delà du point de décomposition, il y a possibilité de dégagement de vapeurs toxiques.

· Conditions à éviter

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Une chaleur excessive.

· Matières incompatibles:

Les métaux.

Oxydants

Alcalis

· Produits de décomposition dangereux:

Seulement en cas d'incendie:

Composés chlorés

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

11 Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| · Valeurs LD | · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification: | | | | |
|--------------|---|-------------------|--|--|--|
| 64-17-5 éth | nanol | | | | |
| Oral | LD50 | 7,060 mg/kg (rat) | | | |
| Inhalatoire | LC50/4h | 20,000 mg/l (rat) | | | |

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Irrite la peau et les muqueuses.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Catégories cancérogènes

| ſ | · IARC (Centre international de recherche sur le Cancer) | |
|---|--|---|
| | 64-17-5 éthanol | 1 |

NTP (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est listé.

· OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)

Aucun des composants n'est listé.

· Voies d'exposition probables

Ingestion

Inhalation.

Contact oculaire.

Contact cutané.

(suite page 8)

Page: 8/11

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Acid Alcohol

· Mutagénicité sur les cellules germinales

(suite de la page 7)

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

· Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité d'éliminer tout produit non-utilisé, ses résidus et ses conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux.

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- · Numéro ONU
- · DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA

UN2924

- Désignation officielle de transport de l'ONU
- Flammable liquid, corrosive, n.o.s. (Ethanol, Hydrochloric acid)

(suite page 9)

Page: 9/11

Fiches de Données de Sécurité
Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Acid Alcohol

| ADDIDIDIADA IMBO | (suite de la pag |
|--|--|
| ADR/RID/ADN, IMDG | FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O (ETHANOL, HYDROCHLORIC ACID) |
| IATA | Flammable liquids, corrosive, n.o.s. (Ethan Hydrochloric acid) |
| Classe(s) de danger pour le transport | |
| DOT | |
| | |
| Classe | 3 |
| Étiquette | 3, 8 |
| ADR/RID/ADN | |
| | |
| Classe | 3 (FC) |
| Étiquette | 3+8 |
| IMDG | |
| | |
| Classe | 3 |
| Étiquette | 3/8 |
| IATA | |
| | |
| Classe | 3 |
| Étiquette | 3 (8) |
| Groupe d'emballage DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA | II |
| Dangers pour l'environnement: | |
| Marine Pollutant: | Non |
| Précautions particulières à prendre par | |
| l'utilisateur | Attention: Liquides inflammables. |
| Numéro d'identification du danger (Indice | 220 |
| Kemler): · No EMS: | 338 F-E,S-C |
| Segregation groups | Acids |
| | (suite page |

Page: 10/11

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Acid Alcohol

(suite de la page 9)

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

15 Informations relatives à la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · États-Unis
- ·SARA
- · SARA 302 Substance Très Dangereuse

Aucun des composants n'est listé.

· Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):

7647-01-0 acide chlorhydrique

· Liste TSCA:

64-17-5 éthanol

7647-01-0 acide chlorhydrique

- · Proposition 65, l'état de Californie
- · Substances connues pour causer le cancer:

Listage d'éthanol est specifique pour les boissons alcoolisés. Cette listage n'est pas applicable au produit.

64-17-5 éthanol

· Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:

Aucun des composants n'est listé.

Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:

Aucun des composants n'est listé.

· Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:

Listage d'éthanol est specifique pour les boissons alcoolisés. Cette listage n'est pas applicable au produit.

64-17-5 éthanol

· EPA (Agence de protection de l'environnement)

Aucun des composants n'est listé.

· IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)

Tous les composants ont la valeur 1.

· Liste intérieure des substances (DSL) du Canada

Aucun des composants n'est listé.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Acronymes et abréviations:

(suite page 11)

Page: 11/11

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Acid Alcohol

(suite de la page 10)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transportion

IATA: l'Association du transport aérien international

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

OSHA: Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle / Occupational Safety & Health Administration (États-Unis)

Flam. Lig. 2: Liquides inflammables - Catégorie 2

Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux - Catégorie 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

Sources

Site Web, European Chemicals Agency (http://echa.europa.eu/)

Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les régistrations des substances)

(http://ofmpub.epa.gov/sor internet/registry/substreg/home/overview/home.do)

Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques, Société chimique d'Amérique)

(https://www.cas.org)

Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6

Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN: 978-0-07-176923-5.

Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par:

ChemTel

1305 North Florida Avenue

Tampa, Florida 33602-2902 Etats-Unis

Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord1-888-255-3924

Internationale +01 813-248-0573

Site Web: www.chemtel.com